



Conseil national
de l'information statistique

Réunion de la commission « Emploi, Qualification et Revenus du Travail » du 12 mai 2022

SYNTHÈSE

La commission « **Emploi, Qualification et Revenus du Travail** » du 12 mai 2022 s'est tenue sous la présidence de Jean-Christophe Sciberras.

La commission a débuté par une présentation du **programme de travail du service statistique public pour l'année 2022** centré sur les nouvelles opérations des producteurs :

Sur les sujets liés au chômage, suite à la refonte de l'enquête Emploi en continu, l'Insee publie les variables structurelles ainsi que les premières exploitations des nouvelles variables de l'enquête (PCS 2020, télétravail...). L'extension de l'EEC au territoire de Mayotte est en préparation. De plus, les travaux se poursuivent pour le passage au multimode de l'enquête sur les sortants des listes de Pôle emploi. Sur le champ de l'emploi, la montée en charge de la déclaration sociale nominative (DSN) se poursuit, pour traiter les ruptures de séries et enrichir la production statistique grâce à cette source. D'autre part, la Dares poursuit ses travaux sur les effets de la crise sanitaire, en menant les enquêtes Tracov et Acemo-Covid, et d'évaluation des politiques publiques en exploitant le dispositif Trajam qui permet de suivre les trajectoires des jeunes bénéficiaires des mesures actives du marché du travail, mais aussi le dispositif Force qui permet un suivi de l'ensemble des personnes passées par le dispositif de formation pour en déduire notamment des taux de retour à l'emploi durable, et en évaluant les effets de la réforme de l'assurance-chômage avec le nouveau dispositif MiDas, qui allie à la fois les parcours au chômage, dans l'emploi et aux minima sociaux.

Enfin, sur la formation, l'enquête Formation tout au long de la vie (FLV), avec deux piliers : le pilier de la formation (ex-enquête Adult Education Survey européenne) et celui de l'illettrisme, sur les compétences fondamentales en littératie (ancienne enquête Information et vie quotidienne - IVQ) sera sur le terrain en 2022.

Un point d'avancement du groupe de travail du Cnis sur les discriminations a ensuite été présenté par son président, **Michel Villac**. Ce dernier a exposé la méthode de travail et le calendrier qu'il entend suivre. L'enjeu du groupe est de dresser un état des lieux et d'émettre des propositions.

La commission a ensuite examiné l'**analyse de l'insertion professionnelle des populations défavorisées** (avis n° 2 du moyen terme de la commission).

Une première intervention de la Dares a présenté un **panorama des sources** en choisissant de se concentrer sur les jeunes, les personnes en lien avec la migration, les bénéficiaires de minima sociaux, les handicapés, les peu diplômés, les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et les seniors. L'enquête Emploi est une source de grande envergure, en continu, fournissant des indicateurs de référence sur le marché du travail. Cette enquête en population générale permet de comparer des taux d'insertion entre groupes de personnes selon leurs caractéristiques. La totalité des groupes retenus peuvent être à la fois distingués et comparés. En complément, les sources exhaustives sur les salariés d'une part, les non-salariés d'autre part, par exemple à partir des déclarations sociales permettent l'analyse des personnes en emploi et de leurs rémunérations. Ces sources ne sont pas sans limite puisque si toutes les personnes en emploi sont couvertes, toutes les populations ne sont pas identifiables et le non-emploi n'est que très partiellement couvert. Pour mesurer l'insertion professionnelle des populations défavorisées, des enquêtes courtes auprès de sortants de certains dispositifs de politique d'emploi sont mobilisées. Des sources plus ciblées sur certaines catégories de population existent également. Ainsi, l'enquête Génération, le panel EVA et l'appariement de données Trajam permettent de suivre le parcours des jeunes. Les immigrés et leurs descendants sont étudiés grâce aux enquêtes Trajectoires et origines (TeO2) et aux enquêtes longitudinales sur l'insertion des primo-arrivants (Elipa). Enfin, les déclarations obligatoires d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) sont intégrées à la DSN.

La **cellule immigration de l'Insee** a également présenté une étude sur le **rôle des origines dans la persistance des inégalités d'emploi et de salaire**. Les recherches traitent généralement séparément la question des immigrés et des descendants d'immigrés par manque de données et pour des raisons

méthodologiques. L'Insee a pour objectif de mesurer le poids des origines dans les inégalités d'emploi et de salaire entre la première et la deuxième génération. L'étude porte sur les personnes âgées de 18 à 59 ans ayant terminé leurs études initiales vivant en France métropolitaine et la source utilisée est l'enquête Emploi en continu. Les situations professionnelles sont difficiles à mesurer à cause d'effets de composition très forts. Les descendants d'immigrés sont en moyenne plus jeunes et les niveaux d'éducation varient fortement selon les origines et les générations. On souhaite donc contrôler les caractéristiques observées. Pour cela, une méthode de repondération est nécessaire. Cette méthodologie simple permet de mesurer les inégalités d'emploi et de salaire. L'étude conclut qu'au final, les inégalités évoluent dans le temps plus qu'elles ne diminuent.

Le **Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq)** a ensuite présenté un **éclairage sur les difficultés d'insertion professionnelle** à partir des premiers résultats de l'enquête Génération 2017. Le dispositif Génération comprend des enquêtes sur l'insertion professionnelle des jeunes sortis du système éducatif français une même année, quel que soit le niveau ou le domaine de formation. Son objectif est de comprendre les processus d'insertion et les parcours professionnels en début de carrière au regard de la formation suivie, du parcours scolaire et de diverses caractéristiques sociodémographiques. Le questionnaire de l'enquête permet de reconstituer le parcours de formation ainsi que le parcours d'insertion et enfin les caractéristiques des personnes interrogées. L'enquête Génération permet donc d'étudier l'ensemble des jeunes et donc de repérer statistiquement toutes les populations de la classe d'âge, qu'elles soient de milieux sociaux défavorisés, immigrés et enfants d'immigrés, en situation de handicap...

L'**Union nationale des missions locales (UNML)** a décrit **le contenu et les effets de l'accompagnement sur l'accès des jeunes à l'emploi et l'autonomie**. Les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans. Elles enregistrent 2 millions de jeunes en contact par an, dont 1 million de jeunes faisant l'objet d'un accompagnement. Les données recueillies sont utilisées pour piloter l'activité, pour suivre les politiques mises en œuvre ou pour les évaluer. Le système d'information rassemble des données sur l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle, mais également sur les problématiques sociales, en lien avec la situation de logement, de mobilité, de santé des jeunes. L'UNML considère toutefois que ses données pourraient être davantage utilisées. Aujourd'hui les données servent à mesurer l'activité des jeunes en mission locale au travers d'un certain nombre d'indicateurs. Il s'agit essentiellement d'indicateurs de pilotage qui exploitent les données brutes, sans avoir vocation à approfondir, du point de vue statistique, les conséquences et les moyens d'accélérer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Les débats ont souligné l'abondance de sources, mais ont aussi interrogé la capacité actuelle des producteurs à les faire connaître ; car les chercheurs ne s'en saisissent pas autant qu'il serait possible. Une autre limite est que peu de sources couvrent les personnes ne vivant pas en logement ordinaire, mais des éléments sont néanmoins produits à partir du recensement.

À l'issue des débats, **un avis a été produit par la commission**. Elle salue les efforts entrepris par la statistique publique pour mieux connaître et suivre dans le temps les parcours d'insertion professionnelle des populations défavorisées. La commission considère toutefois que les dernières années de vie active avant la retraite pourraient être davantage au centre d'études, compte tenu de l'enjeu qu'elles représentent pour les politiques publiques. La commission rappelle enfin que certaines populations défavorisées ne sont pas toujours bien représentées dans les enquêtes statistiques du fait de leurs situations de logement particulières.

La commission a ensuite examiné **sept demandes d'avis d'opportunité**. Le Céreq a demandé l'opportunité pour la collecte de la base de sondage de l'enquête Génération. La Dares a fait de même pour l'enquête Relations professionnelles et négociations d'entreprise (Reponse) ainsi que pour l'enquête sur les emplois francs, l'enquête sur le vécu au travail pendant la crise sanitaire liée au Covid-19 (Tracov), l'enquête internationale sur les compétences des adultes (PIAAC) et le système d'enquête sur l'activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo). Enfin, l'Insee a demandé l'opportunité pour l'enquête auprès des salariés de l'État (FPE). Toutes ont reçu un avis favorable.